

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-2763

présenté par

Mme Descamps, M. Lenormand, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Guy Bricout, M. Jean-Louis Bricout, M. Castellani, M. Colombani, M. de Courson, M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous, M. Saint-Huile, M. Serva, M. Taupiac, M. Warsmann et Mme Yousouffa

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Sport, jeunesse et vie associative »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Sport	0	0
Jeunesse et vie associative	50 000 000	0
Jeux olympiques et paralympiques 2024	0	50 000 000
TOTAUX	50 000 000	50 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif du présent amendement est d'abonder le programme « jeunesse et vie associative » pour fournir un **fonds exceptionnel de 50 millions d'euros qui viendra en aide aux associations, notamment à destination des plus petites**, restées le plus souvent en dehors des mécanismes de

soutien mis en place par l'État au cœur de la crise. Aujourd'hui, nombreuses sont les petites associations qui souffrent des effets néfastes de la crise sanitaire.

En outre, si le Pass'Sport est une idée qui va dans le bon sens pour venir en aide aux associations sportives, la sous utilisation des crédits qui lui sont affectés ne permet pas d'en faire pour le moment le moyen d'une relance efficace de la vie associative dans nos territoires.

Cet amendement entend ainsi attribuer 50 000 000 d'euros en AE et CP à l'action 01 « *Développement de la vie associative* » du programme 163 « *Jeunesse et vie associative* » au détriment de l'action 01 « *Société de livraison des ouvrages olympiques et paralympiques* » au sein du programme 350 « *Jeux olympiques et paralympiques 2024* ».

Cette réduction a pour but de se conformer aux exigences de la loi organique relative aux lois de finance qui oblige, lorsque l'auteur d'un amendement souhaite augmenter les crédits d'un programme, à diminuer les crédits d'un autre programme d'autant.

Il n'est pas envisagé de réduire les moyens consacrés aux Jeux Olympiques de Paris 2024 mais bien de venir en aide aux petites associations qui ont le plus souffert de la crise.